

les  
**SAS**

Bulletin historique des Anciens des



Affaires Algériennes et Sahariennes





7 rue Pierre Girard 75019 PARIS  
Tél & fax : 01 42 45 44 16 - e-mail : aff.alg@wanadoo.fr  
**ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES**  
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n° 247

**Conseil de l'Association  
au 06 mars 2009**

*Vice-Présidents d'Honneur :*  
Pierre CHARIÉ-MARSAINE  
André WORMSER

*Membre d'Honneur :*  
Jean-José ARCHIMBAUD

*Président :*  
Daniel ABOLIVIER

*Vice-Président :*  
Général Jean-Pierre VIEILLARD

*Trésorier :*  
Philippe AUBERT (Intérim)

*Membres :*  
Stanislas GALL  
Jacques LÉVÊQUE  
Jacques NARDIN

Les statuts de l'Association sont disponibles à notre siège sur simple demande.

**EXTRAIT DES STATUTS**

L'Association  
LES ANCIENS DES  
AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES  
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie : son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc... L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents... Sa durée est illimitée.

**Sommaire N°35  
Avril 2011**

- Le Mot du Président ..... p.3
- Fidèle à son Capitaine et à la France par Yves Caplat ..... p.5
- De la SAS d'El Maad au camp de Harkis de Rivesaltes par Luc Triballier ..... p.6-8
- Harkie, Française et fière de ses parents : Karima Chalaal ..... p.9
- Désobéissance / Numédie (Poésie) ..... p.10
- Anecdotes / Ça s'est passé comme ça par Daniel Abolivier ..... p.11
- Babar la rebelle par Paul Gantois .... p.12-14
- Napoléon III : un visionnaire pour l'Algérie par René Pillorget ..... p.15-17
- Souvenirs de Grande Kabylie 58/61 par Pierre Lemaitre ..... p.18-19
- Neroma 1955/1956 par Benoît de La Barre de Nanteuil . p.20-22
- Décision du Conseil Constitutionnel ..... p.22
- Divers ..... p.23
- Bibliographie ..... p.23

**Rappel**

**Cotisation :**  
elle est de  
**50 euros**

(déductible pour 60% de l'impôt/Revenu ).  
N'attendez pas la fin de l'année pour la régler.

J'ai cessé d'envoyer le bulletin gratuitement. J'ai fait plusieurs appel aux destinataires pour qu'ils nous aident par un don. À peine une douzaine m'ont entendu !

## Le Mot du Président

**J**e reproduis, à la page suivante, mes lettres, restées sans réponse, à M. Hortefeux, ancien ministre de l'Immigration et Claude Guéant, l'un de ses successeurs.

Certains de ces dossiers durent depuis presque ou plus de dix ans, ce qui, théoriquement, permet d'obtenir le droit de séjour.

Curieuse réglementation qui accorde en fin le séjour à des malheureux qui ont survécu, travaillant au noir (exploités par leurs employeurs), dans l'impossibilité de se constituer une retraite, etc.

Pour conclure, je reviens à l'essentiel : tous ces demandeurs de séjour sont des enfants de Harkis (sens général) qui ont fui l'Algérie pour échapper aux discriminations et brimades dont sont encore victimes nos camarades Harkis et leurs proches. Il n'y en a qu'un petit nombre (une vingtaine).

J'ajoute que, récemment, un fils de Harki, qui ne figurait pas dans le nombre des dossiers en instance, m'a téléphoné pour me dire que ce n'était plus la peine que je m'occupe de lui : il venait d'obtenir le droit de séjour en France, grâce à l'intervention de «l'Amicale des Kabyles sans papiers»....

Sans commentaire...

Je signale la démission de M. Gilles de Saint Sauveur de ses fonctions d'administrateur et de Secrétaire Général de l'association à compter du 10 mars 2011. Je le remercie de l'aide qu'il nous a apportée depuis de nombreuses années. Il y a donc un poste disponible ; mais il faut savoir que cela suppose une certaine disponibilité et notamment une résidence proche de Paris.

Je renouvelle le conseil aux camarades SAS et CAS et à leurs proches de «mettre en ordre» les archives qu'ils pourraient posséder afin qu'elles puissent être transmises, avec celles de l'association à des centres d'archives, au moment de la fin de l'association qui ne devrait pas être lointaine...

**Dernière minute :** J'ai été invité à la présentation d'un film sur la Guerre d'Algérie patronné par l'UNC. Je livre ici mon impression «à chaud» : on y fait une grande place à MM. Chevènement et Rocard et un ancien «fell», très content du lui, si bien que les spectateurs qui n'ont pas l'expérience de la Guerre d'Algérie et, en particulier les jeunes, resteront sur l'idée que l'indépendance et la rupture avec la France étaient inévitables... Il ne manquait qu'un «porteur de valise» ! Le bouquet revient à M. Mekachera qui déclare en conclusion que l'on doit être reconnaissant à De Gaulle sans qui il y aurait eu massacre !

*Daniel Abolivier*

ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES & SAHARIENNES  
"S.A.S."

Affiliée à la Fédération André Maginot. Groupement N°247



18/12/10

Monsieur HORTEFEUX  
Ministre de l'Intérieur  
S/C de M. Marcel WORMSER

Monsieur le Ministre,

Vous avez déclaré récemment à la télévision que le droit de séjour pouvait être accordé pour des "situations exceptionnelles" ;

Je pense que c'est le cas des dossiers de demandes de séjour présentés par des enfants de Harkis ( sens général ) que j'essaie en vain depuis des années de faire accepter par le Ministère de l'Immigration .

Votre déclaration m'a incité à vous écrire à nouveau .

Je joins à ma lettre une copie de celle que je vous ai adressée par l'intermédiaire de M.Marcel WORMSER , frère d'un des fondateurs de notre association .

Les dossiers dont il s'agit sont au nombre d'une vingtaine ; ils ont été transmis à plusieurs reprises à vos services , notamment par le Ministère des Anciens Combattants , sans aucune suite .

Tous les intéressés répondent d'ailleurs aux conditions que M. le Président SARKOZI a définies : ils sont tous parfaitement francophones , ont une qualification professionnelle et surtout se sentent Français depuis leur naissance par le choix que leurs pères avaient fait pendant la Guerre d'Algérie : la France !

Cette lettre est la dernière que je vous adresserai .

Daniel ABOLIVIER  
Chevalier de la Légion d'honneur

Voir  
le Mot du Président  
page 3

ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES & SAHARIENNES  
Groupement N°247

M. Claude GUÉANT  
de l'Intérieur et de l'Immigration  
Cabinet  
Place Beauvau  
75008 PARIS

Monsieur le Ministre ,

Notre association , fondée en avril 1962 par de jeunes Officiers des Affaires Algériennes pour venir en aide à nos supplétifs musulmans n'a cessé depuis de se dévouer pour ces derniers dans de nombreux domaines , notamment l'établissement de leurs services en l'absence fréquente d'archives.

Notre plus gros souci actuel ( si l'on peut utiliser ce mot pour des dossiers qui traînent depuis des années ) est le refus de permis de séjour à un petit nombre d'enfants de Harkis , venus en France grâce à un visa de court séjour pour échapper aux brimades dont ils étaient l'objet en Algérie .

Ces personnes nous demandent d'intervenir en leur faveur car notre action de nous à donné une certaine notoriété dans les milieux " Harki " .

J'ai écrit à plusieurs reprises à vos prédécesseurs , sans résultat .

Je vous envoie la dernière lettre adressée à M. Hortefeux sans réponse .  
Je formule la même requête auprès de vous , c'est-à-dire de me faire recevoir par une personne d'un niveau suffisant pour prendre des décisions pour un petit nombre de cas, tous très dignes d'intérêt .

Je vous remercie d'avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ces cas.

Respectueusement vôtre ,

PJ : 1

Daniel ABOLIVIER  
Chevalier de la Légion d'Honneur

7 rue Pierre-Girard 75019 PARIS TÉL 01 42 45 44 16  
Permanence Mardi & vendredi matins e-mail : aff.alg@wanadoo.fr  
Téléphone personnel : 01 60 04 24 86

# FIDÈLE À SON CAPITAINE ET À LA FRANCE

PAR YVES CAPLAT (\*)



Cet article est déjà paru dans "Le Burnous" Journal des Anciens Spahis, en 1993

**C**apitaine au 5<sup>ème</sup> Régiment de Spahis Algériens, j'avais recruté directement dans les "douars" - comme c'était le privilège des Régiments de Spahis et de Tirailleurs - des jeunes engagés et, en particulier, dans la tribu des Beni Boudouane implantée dans l'Ouarsenis, fief du Bachaga Boualam.

Ayant largement terminé mon temps de commandement, afin de rester dans cette Algérie qui nous tenait tant à cœur, au lieu d'être muté en Métropole suivant les instructions de l'époque, j'ai demandé les Affaires Algériennes. Affecté en 1959 à la SAS de Fondouk (département d'Alger), par la suite j'ai pris la responsabilité de la SAS de Rivet dont le Capitaine, rapatrié sanitaire, ne pouvait être remplacé, faute d'officier.

Peu de temps après mon arrivée à Fondouk, j'ai eu la surprise de trouver un matin, quelques anciens spahis de mon ancien escadron de 5<sup>ème</sup> R.S.A. qui, en fin de contrat, venaient s'engager au maghzen de ma SAS. Certains avaient été recrutés à Aumale et Boué Saada, les autres à St Cyprien les Matafs et Lamartine (douar des Béni Baoudouine).

Très touché par cette marque de sympathie et de fidélité de ces excellents éléments que je connaissais bien et qui étaient venus par leurs propres moyens de Duperré (département d'Orléans ville) à Fondouk, je les engageais sans hésitation comme morganaïs dans mon maghzen monté.

Fin avril 1962 marquait le commencement de la fin de l'Algérie Française avec la dissolution des Affaires Algériennes et, bien entendu, de mes SAS de Fondouk et de Rivet. Les Officiers des Affaires Algériennes ne se faisaient aucune illusion sur le sort qui attendait nos Moghaznis et Harkis !...

Affecté au 7<sup>ème</sup> Spahis à Senlis, lors du renvoi de ces fidèles serviteurs dans leurs douars et leurs familles, j'ai demandé ceux qui désiraient me suivre en métropole en attirant leur attention sur les risques qu'ils encouraient en

restant en Algérie Algérienne (nous avons l'expérience de l'Indochine... !).

Bien entendu, aucun n'avait traversé la Méditerranée et ils ne connaissaient la France qu'à travers leur capitaine et les Couleurs que nous montions tous les matins au mât du bordj.

La majorité était mariée et ne pouvait laisser sur place leur famille. Par contre les célibataires me suivirent à Senlis dont le Colonel était d'accord pour les rengager. Maintenant il y avait le cas Bourouis, Mokadem de Rivet, qui avait traqué les fellaghas pendant des années et avait perdu un bras au cours d'un accrochage. Grand Mutilé, Médaillé Militaire et fidèle à la France, il était nécessaire de la rapatrier. J'insistais pour son envoi en France mais il refusa prétextant que son beau-frère était un chef du FLN (ce que nous savions tous) et qu'il serait protégé !... Il n'en fut rien et, le pauvre, a été massacré sur la place publique dans des conditions atroces avec tous ses camarades du maghzen de Rivet lors de l'indépendance.

Pendant 30 ans, je pensais souvent au sort de tous ces fidèles que l'Armée française a lâchement abandonnés !...

Il y a quelques mois, j'ai été étonné de recevoir une lettre du Ministère de la Défense Nationale. Quelle ne fut pas ma surprise de sortir tout un dossier de mon ancien moghazni Chenoufi Mostepha qui me recherchait depuis... 20 ans !

Il y avait de nombreuses lettres qui m'étaient adressées, une vieille photo de la SAS de Fondouk prise avec mes adjoints, le Chef-Major Halna du Fretay et le M.D.L - Chef de l'Estoile, une photocopie de sa carte d'identité et différentes pièces qui devaient aide à me retrouver. Ce dossier était passé par de nombreux services de différents ministères et, suite à ses demandes régulièrement renouvelées par Chenoufi, avait mis plus de vingt ans à me parvenir !...

**Commandant Yves Caplat**

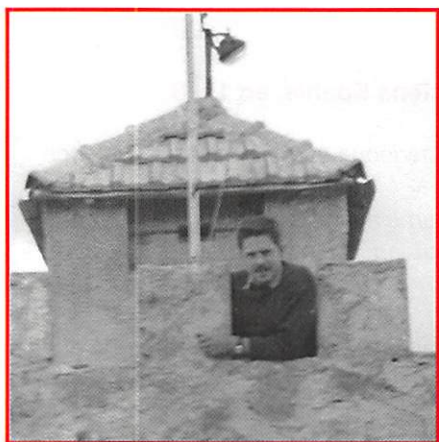
**(\*) Chef de la SAS de Rivet-Fondouk**

Chenoufi Mostefa est aujourd'hui décédé. L'association avait eu à s'occuper de son dossier. L'administration lui refusait les indemnités aux Harkis parce qu'il avait obtenu la nationalité française trop tard.

## Proverbe

إِذَا كُنْتَ مَعَ الْعُورِ اعْلِقْ عَيْنَكَ

“ Si tu te trouves avec les borgnes, ferme un œil “



Luc Triballier

**U**n témoignage émouvant qui restitue parfaitement les contradictions de cette guerre qui n'aurait jamais dû exister.

Bien qu'appartenant au passé, certains souvenirs reprennent vie à peine évoqués. On éprouve alors le besoin d'en parler, de les faire connaître, de les partager, mais aussi de comprendre.

Curieusement, lorsque les "médiats" parlent de la Guerre d'Algérie, leurs propos se chargent de mensonges vis-à-vis de l'Armée Française et oublient, sans doute volontairement, de parler de l'action pacificatrice menée par celle-ci. On oublie également de parler de la majeure partie de la population algérienne qui ne voulait pas du tout voir le FLN remplacer la France et des dizaines de milliers de civils algériens massacrés parce qu'ils ne voulaient pas adhérer aux thèses FLN.

En 1955, Jacques Soustelle, alors Gouverneur Général, décide de renforcer l'administration des Communes Mixtes, et crée dans le bled, avec l'aide du Général Parlange, ancien des Affaires Indigènes du Maroc, les Sections Administratives Spécialisées, les SAS.

Officier volontaire, le Chef de SAS a pour mission non seulement l'administration de une ou plusieurs communes, mais également la Sécu-

rité et le Renseignement, la mise en route du fameux Plan de Constantine et ses différents chantiers, la scolarisation, le recensement et l'État-Civil. Dépendant du Ministère de l'Intérieur, le Chef de SAS est seul sur le terrain. Sa mission est énorme mais ses décisions et initiatives lui appartiennent en propre. Il est le véritable chaînon manquant entre la population et l'autorité civile et militaire. Le FLN est conscient du danger que constitue pour lui l'engouement de la population pour cette nouvelle forme de la présence française. Il essaiera par tous les moyens de contrecarrer son action.

### **Un témoignage émouvant qui restitue parfaitement les contradictions de cette guerre qui n'aurait jamais dû exister.**

Sept cent SAS seront ainsi mises en place de 1955 à 1962.

Au cours de mon temps d'appelé (57-58-59), comme Sous-Lieutenant au sein d'une compagnie opérationnelle, j'ai toujours été choqué par le désarroi des populations partagées entre la barbarie du FLN (égorgement en série, sourire kabyles, nez coupés) et nos exigences en tant que forces de maintien de l'ordre.

1958 : le temps des grandes opérations bat son plein et au sein de cette grosse machine qu'est l'Armée chacun se sent à la fois acteur et spectateur. De temps en temps, au cours d'une opération, la rencontre avec une SAS me persuade que c'est certainement une SOLUTION beaucoup plus acceptable et efficace.

Libéré de mes obligations militaires, je retrouve la métropole mais très déçu par l'opinion des gens et la mauvaise foi des "médiats", je décide de retrouver l'Armée et signe un engagement de cinq ans avec une option pressante : les SAS.

Février 60 me voici de retour en Algérie. Alger, puis Constantine, et enfin l'E.L.A. de Mila où je suis affecté pour prendre le commandement de la S.A.S d'El Maad : Tamentout. J'accède au grade de Lieutenant.

Administrativement cette SAS dépend de Mila (Sous-Préfecture) mais géographiquement elle est située dans l'arrondissement de Djidjeli. L'emprise du FLN y est forte, les routes vers Djidjeli sont interdites ou impraticables et même venant de Mila tout doit se faire en convoi. Le col "Fedoulès" sépare El Maad de sa proche voisine Tassala, mais la situation du moment nous interdit de trop fréquents contacts, hélas !

Sur place c'est l'opération "Pierres Précieuses" avec la 14<sup>ème</sup> RCP et accompagnée d'un fourmillement militaire. Le Sous-Lieutenant Pouchot me passe les consignes, mais, quelques mois plus tard il sera victime de l'attentat à la grenade du 14 juillet, au cours du défilé à Constantine. Avant son départ il m'avait confié son amour pour ce pays et projetait de s'y établir pour une carrière civile.

La SAS occupe les quelques maisons locales du pittoresque village d'El Maad, à proximité d'une très modeste mosquée, seul bâtiment non occupé. Deux communes, Djimla et Béni-Yadjis, composées respectivement de six à huit "mechtas" (une mechta compte 200 à 400 habitants) sur un peu plus de 100 km carrés de superficie. Chaque famille vit sur un petit lopin de terre où jardinage et moutons sont les seules richesses. Toute cette population est répartie le long des oueds où elle s'accroche à flanc de montagne et à proximité d'un point d'eau. La tradition orale nous donne quelques renseignements sur son origine. "Il y a très longtemps, des familles nomades



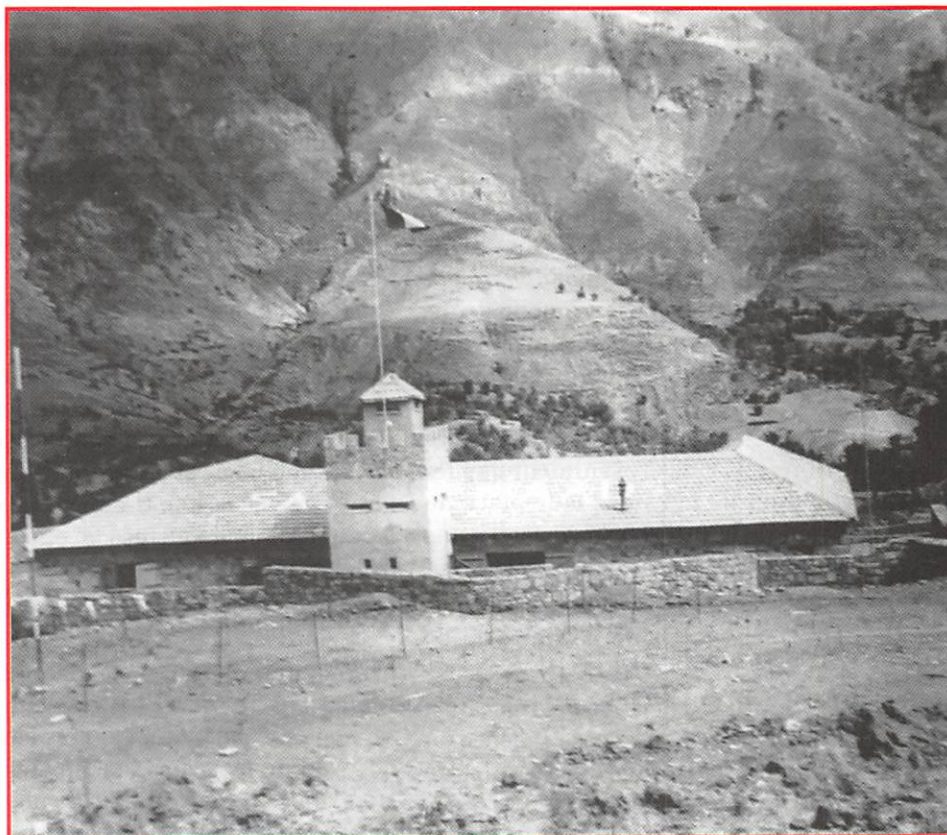
► chassées par l'envahisseur arabe, seraient venues se réfugier à Taher puis El-Maad”.

Je n'ai pas encore vingt cinq ans, le Sous-Préfet de Djidjeli me signe alors une procuration, je peux donc alors exercer pleinement les fonctions de Chef de SAS et officier d'État-Civil.

Quelques jours après ma prise de commandement, le FLN manifeste sa présence par le massacre des familles dont les chefs s'étaient portés volontaires pour recevoir des armes et protéger les leurs : dix neuf égorgés avec le décorum habituel, même les enfants ont payé. Mes trente moghaznis en sont eux-mêmes complètement retournés de dégoût. Un membre du FLN déserte ; il sera plus tard incorporé dans le maghzen. C'est le branle-bas de combat au 14<sup>ème</sup> RCP avec toutes ces conséquences. Puis le calme revient, l'opération "Pierres Précieuses" terminée, nous restons seuls, la SAS peut vivre sa vie.

Le personnel de la SAS se compose d'un Adjoint militaire : le Sergent-Chef Emery (qui en a vu d'autres en Indo), un adjoint civil, un secrétaire, J. Arroues (avec son accent rocailleux des Pyrénées), un radio M. Lancereau (titi parisien, mais radio très rigoureux), un chauffeur et mécano M. Pifferini (pied-noir d'origine corse), et mes trente moghaznis en qui j'ai toujours eu une confiance méritée. Tous très dévoués et ouverts à l'esprit SAS. Plus tard cette équipe se verra enrichie d'un médecin Appelé et d'un instituteur, et même d'un Sous-lieutenant du Génie.

Basée à Tamentout, à six kilomètres d'El Maad, une compagnie du 51<sup>ème</sup> RI est la seule présence militaire proche. Quelques éléments d'artillerie y stationnent également ainsi qu'une antenne administrative de la SAS dans l'ancienne maison forestière.



La SAS d'El Maad (Constantinois)

La construction du bâtiment SAS occupe une grande partie de notre temps. Entièrement en pierres de taille, cette construction permet de faire travailler beaucoup de monde sur place. Sorte de villa à l'italienne, comme se plaisait à l'appeler le Sous-Préfet de Djidjeli, au cours de ses très rares visites en hélicoptère.

Il faut dire, à sa décharge, que par deux fois son hélicoptère s'est 'crashé' sur la DZ d'El Maad, la seconde fois de manière dramatique.

Construction d'un village complet avec ses commerces, captage et partage de sources, four à tuiles, fabrication de charbon de bois, de parpaings pour l'habitat rural, concassage de pierres à sable, remise en route d'un marché ancien au carrefour de quatre douars à Tamentout où chaque dimanche matin plusieurs milliers de personnes viennent se ravitailler. Ouverture d'une école et

d'un dispensaire. Chaque jeudi avait lieu le marché local et la harangue du chef de SAS.

L'artisanat local est mis en valeur : poterie, ciselage de l'argent, charpentes et bien sûr quelques tailleurs. Fin 61 la SAS fonctionne bien et avec l'aide de la Sous-Préfecture de Djidjeli les projets se font plus importants, plus définitifs. Les demandes les plus folles semblent reçues en Sous-Préfecture presque avec empressement. Malgré la solitude et le sentiment d'être loin de tout, ces années SAS comptent parmi les plus exaltantes et motivantes de ma vie. Avec la population, nous avions partie liée et il semblait que rien ne pouvait venir contrecarrer un avenir qui s'ouvrait enfin sans le FLN, de plus en plus absent et haï par tous.

Le 19 mars 1962 est arrivé... avec les accords d'Évian... le "cessez le feu".

Au début régnait une certaine euphorie au sein de la population. C'était nouveau et tellement inattendu.

Puis, très vite, on a pressenti un retournement emprunt d'une grande inquiétude. Les anciens du village venaient nous demander de ne pas partir, les moghaznis voulaient l'assurance qu'on ne les abandonnerait pas. On rassurait en jurant que la France serait assez forte pour faire respecter ces fameux accords. Les autorités civiles assuraient que les supplétifs auraient leur place au sein de la future armée algérienne et même que nos conseils seraient alors les bienvenus.

Y croire ! Quelle niaiserie de notre part !

Un jour d'avril nous avons eu la surprise de voir se poser l'hélico du Chef de bataillon du 51<sup>ème</sup> RI de Mila. Il était accompagné de ses gardes du corps et ordre m'est donné de désarmer le maghzen.

Devant mon refus et ma colère, pour calmer le jeu, Taleb, mon Mok-

kadem, pour bien monter que personne n'avait l'intention de désertir, se présenta alors avec l'armement et les munitions du maghzen et les laissa tomber au pieds du colonel fou de rage... Désespoir. Cette journée restera à jamais gravée en moi !

Vingt de mes trente moghaznis doivent quitter l'uniforme et retourner dans leur douar d'origine avec une prime de misère. Je les revois, tristes et déçus, habillés de vieilles djellabas et essayant de me faire croire qu'ils s'en tireraient avec l'aide d'Allah. Je me désole encore de leurs regards désemparés...

Quelques jours plus tard je recevais l'ordre de renvoyer les dix moghaznis restants et de nous replier sur Taher... En y réfléchissant, maintenant encore je crois bien qu'ayant un pied sur Mila, un autre sur Djidjeli, les autorités nous avaient tout simplement oubliés et qu'il importait, alors, que tout se fasse très vite.

C'était la fin.

L'épopée des SAS aura été une merveilleuse aventure. Une aventure généreuse comme on peut le désirer à 20 ou 25 ans, une aventure réussie dans le cœur de ceux qui y étaient.

Il n'aurait pas fallu que la politique s'en mêle.

Après le démantèlement de la SAS, un drame se profile... sournois... dégradant... inacceptable... le massacre des supplétifs.

Ayant quitté l'uniforme SAS, je



Photo (Luc Triballier)

retrouve celui de lieutenant d'infanterie de juillet à novembre 62, au sein d'une compagnie du 27<sup>ème</sup> B.I. De constructeur je deviens démolisseur .

Sur tout le Sud du département, nous démantelons ce qui reste de nos positions militaires... récupération... destruction... et cela sous le regard étonné mais discret des patrouilles de l'armée algérienne qui nous surveille, mais sans aucun contact.

Au cours de cette période j'apprends que l'Armée Française cherche des volontaires pour encadrer les camps de Harkis en métropole. Ces derniers commencent en effet à y arriver en nombre important, souvent par leurs propres moyens, souvent après avoir été scandaleusement refoulés par les autorités. Je me porte alors volontaire pour être affecté à l'encadrement de l'un de ces camps, dès mon retour en métropole, avec le secret espoir d'y retrouver une partie de mon maghzen....

( à suivre )

(\*) SAS d'El Maad (Constantinois)  
Rivesaltes (Nord Pyrénées Orientales)

Localisation S.A.S. de d'El Maad



Extraits Carte Michelin N° 172





### L'EXCELLENCE PAR L'ÉTUDE

## Harkie, Française, et fière de ses parents !

SECOURS DE FRANCE soutient depuis 2006 les meilleurs projets de formation de jeunes de la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> génération harkie. Certains d'entre eux en effet ont du mal à boucler des études prometteuses parce qu'il leur manque de quoi couvrir tous les coûts de leur formation, malgré la qualité de leur engagement personnel, dans un projet de vie. Aujourd'hui universitaire, Karima Chalaal fut la première à bénéficier de ce soutien. Elle raconte ici son itinéraire d'intégration, qui se traduit par un émouvant hommage au patriotisme et au courage de ses deux parents.

Je suis l'avant-dernière d'une famille de 12 enfants. J'ai vécu dans une petite commune de l'Eure. Il faut savoir que lorsque nous nous sommes installés dans ce petit village, nous étions la seule famille maghrébine, nos voisins avaient très peu d'enfants 2 ou 3 maximum. Alors ils étaient très méfiants avec nous. Nous avions une grande maison dans laquelle nous vivions modestement.

J'ai eu une enfance plutôt insouciante malgré la précarité de la vie... A l'école, nous commençons à faire l'expérience du racisme. Mon père a donc trouvé une parade judicieuse pour faire affront aux railleurs : il est allé nous acheter dès le lendemain des manteaux aux motifs tricolores bleu blanc rouge que nous avons portés fièrement, paradant dans les rues telle une armée de francs bataillons qui allait défier l'ennemi sur son propre champ de bataille... Ce fut ma première pratique d'intégration.

### Hommage au père...

C'était ça, mon père. Il aura vécu en gardant dignité, audace et espoir. Avec ma mère et mes frères et sœurs aînés, ils ont dû rompre plusieurs fois des liens et quitter un foyer qu'ils s'étaient constitués afin de répondre à des exigences d'ordre matériel.

Mon père a toujours souhaité que l'on ne manque de rien, cette maxime a donc souvent guidé ses choix. Les chemins qu'il a parcourus et ce qu'il a vécu nous a amené à prendre conscience très tôt des réalités de la vie. Mon père a déménagé cinq fois pour asseoir sa réussite sociale. Il a travaillé dans des hameaux forestiers avant d'être ouvrier spécialisé chez Renault. Il a ensuite été propriétaire d'un café restaurant qu'il a conservé et entretenu durant 10 ans. Mon père était un homme dévoué dans la vie comme en amour. C'était un homme de bien au service de sa communauté. Il était président départemental d'une association pour aider les familles de harkis et leurs enfants à favoriser leur intégration. Il a, grâce à sa bravoure, été fait le 14 mai 2004 "chevalier de l'ordre national du Mérite".

C'était aussi un être très discret. Ce n'est que très tardivement qu'il a entretenu ses souvenirs, soucieux de se tourner vers l'avenir, "li fet met", le passé le ramenait à une souffrance qui l'empêchait d'avancer, alors il l'a occulté.

C'est pour les besoins d'une recherche universitaire en licence qu'il a accepté de me parler de son engagement. Il relatait les faits de manière très chronologique et ne laissait paraître aucune émotion. Il a été engagé en 1957 par l'Armée française. Il avait donc 21 ans lorsqu'il est entré dans la SAS ; il s'est engagé volontairement, malgré les menaces des Fellaghas.

Ce n'est que lorsque que je suis allée en Algérie, que j'ai mené une enquête de terrain au Ministère des Moujahidines (*anciens combattants*), que mon père a décidé de me confier son histoire. Il a attendu pour se dessaisir de son passé que je sois prête pour pouvoir le recevoir, le porter et l'assumer sans en être affectée. C'est là que j'ai appris qu'il était sous le commandement du chef Marion et que lors d'une opération militaire il a vu son chef se faire abattre à ses côtés. Cet événement tragique l'avait beaucoup affecté.

### Maintenir les liens

Ma mère aime beaucoup parler de son pays, elle est très nostalgique du temps d'avant, avant la guerre. Elle vivait dans une propriété, son père possédait une ferme. C'était un personnage important, maire de son village... Ma mère a toujours servi de garde-fous. Elle nous a transmis cette incroyable force. Un esprit de décision... Elle nous a toujours inculqué des valeurs émancipatrices tout en prenant le soin d'y concilier des valeurs traditionnelles. Elle a d'ailleurs été décorée en 1993 par le Maire de notre commune, de la médaille de la Famille française destinée à honorer son courage et son combat chaque jour.

Dans notre jeunesse, elle n'a eu de cesse, par ses souvenirs, de jeter des ponts entre le passé et le présent, de maintenir un lien entre l'Algérie et la France. C'est comme cela que j'ai appris que ma grand-mère maternelle me chantait souvent des comptines kabyles pour me bercer... Ce sont ses discours, ses anecdotes qui m'ont amenée à prendre conscience de l'importance de la transmission dans mes



Karima Chalaal témoignant pour les amis du SECOURS DE FRANCE, le 10 juin dernier.

travaux de recherche... Ces travaux consistent en une ethnographie auprès de familles de harkis qui ont connu de multiples déplacements. A travers l'étude de leurs trajectoires, il s'agit d'analyser la manière dont ces familles déracinées, et surtout les femmes, construisent leur mémoire dans ce contexte particulier... Ce qui m'intéresse, c'est de rendre compte de la place des femmes dans une population qui semble, juridiquement, historiquement, se créer à partir d'un univers masculin et sur la base de la filiation au père et à son statut de harki. Quelle place ont-elles dans les représentations, les pratiques et dans la continuité du groupe social ? Quelles représentations se font-elles de leur histoire et de leur identité ?

J'aimerais adresser mes félicitations à tous les lauréats de ce programme. Sénèque disait avec justesse : "Ce n'est parce que c'est difficile qu'on n'ose pas, c'est parce qu'on n'ose pas que c'est difficile." Que cet adage vous encourage à accomplir de belles et grandes choses et à poursuivre votre légende personnelle.

Je remercie mon mari pour sa présence et son indéfectible dévouement et je dédie cet instant précieux à la mémoire de mon père. ■

Pour en savoir plus sur les actions du SECOURS DE FRANCE, et faire un don en ligne, rendez-vous sur notre site : [www.secoursdefrance.fr](http://www.secoursdefrance.fr)



## DÉSObÉISSANCE



Un camarade SAS, originaire de l'Armée de l'Air m'a raconté l'épisode suivant, à la fin de la Guerre d'Algérie.

Comme de nombreux élèves de l'École de l'Air "Basiers" de la Promotion 1958, il avait été affecté aux A.A. à sa sortie d'École.

Après quinze mois comme Chef de S.A.S. dans la région de Tiaret, il avait été remis à la disposition de son Arme et affecté à une Base Aérienne en Algérie.

Il avait rendu visite à un Chef de S.A.S. voisin de sa base et noué des relations amicales.

En prévision de difficultés au moment du départ des Français, Chef d'un commando de fusiliers de l'Air, il avait entraîné tous les militaires de la base, y compris les mécaniciens, cuisiniers et autres, à des tâches militaires, de type "commando". Son voisin et ami Chef de S.A.S. lui envoya un appel au secours: sa S.A.S. était assiégée par des centaines de manifestants algériens menés par des dirigeants FLN.

Il rassembla donc ses hommes et partit au secours de la S.A.S. avec ses militaires de l'Armée de l'Air.

Son expérience de Chef de SAS l'aida auprès des meneurs FLN qui lui firent part de leur inquiétude car ils ne se sentaient pas en mesure de contrôler la foule !

C'est alors qu'il intervint et harangua les manifestants : il leur dit que ce n'était pas le moment de faire la guerre, puisque la paix avait été faite.

En même temps, il avait obtenu du Commandant de la Base Aérienne la venue d'hélicoptères armés qui survolèrent la scène et calmèrent les excités !

Cet épisode est à rapprocher d'un autre que nous avons relaté dans le bulletin N°1 d'octobre 94.

Des moghaznis prisonniers avaient appelé au secours leur ancien Chef de S.A.S. aussi de l'Armée de l'Air, stationné sur une Base Aérienne voisine de son ancienne S.A.S.

Le Colonel commandant la base avait envoyé un hélicoptère lourd et les FLN avaient lâché leurs prisonnier !

Ces Officiers de l'Armée de l'Air avaient le sens de l'honneur ! ■

## POÉSIE

PAR EDMOND STEU (\*)



Dimanche 11 m  
11 mai 58

Le jour qui s'élève  
de pur soleil  
Mille points brillent  
sur le djebel

L'été en blave  
la flamme d'or  
Et se détache  
au ru qui dort

Le bûle stridentent  
de court grillant  
Le vent module  
un court frottement

Un busard flamme  
en vol lent  
Le lézard flamme  
au roc brûlant

Puis l'herbe verte  
à la colline  
la fleur ouverte  
le dodecane

Et nos yeux semblent  
trouper encore  
Car midi tremble  
d'ardente mort

(\*) Docteur Edmond Steu

Médecin de la SAS d'Ain Abid (Constantine)

Auteur d'un livre «La Malguerre»

Edition Mémoire de notre Temps, "le Belvédère" bat  
F1, av. Marrius Carrieu - 34080 Montpellier

# ANECDOTES

PAR DANIEL ABOLIVIER



**Extrait d'une lettre de juillet 1964 d'un Officier SAS démissionnaire en 62 et réinstallé au Maroc où, en qualité de Chef du personnel des Mines de Zellidja, à la frontière maroco-algérienne, il a pu mettre à profit son expérience de " SAS" !**

... "Dimanche dernier nous sommes allés en Algérie avec un ami ingénieur et un cadre de maîtrise algérien voir sa famille qui est propriétaire d'une belle ferme dans la région de Sebdu. Quelle différence entre les Algériens et les Marocains (du moins les Marocains de l'Oriental !) Les Algériens me paraissent tellement plus près de nous, par le langage et les souvenirs communs. Il faut entendre les vieux raconter leur guerre 39/45 et leurs histoires de régiment...

*En 130 ans nous avons quand même laissé quelques traces ! "...*

J'avoue que je n'ai pas songé à l'époque que cette ferme devait être celle d'un "colon" européen obligé d'abandonner sa propriété pour garder sa vie !

Quand ma démission de l'Armée a été acceptée après un an d'attente affecté à l'État-Major de l'Armée de l'Air à Reghaïa, j'ai postulé pour l'emploi d'adjoint au chef du personnel des Mines de Zellidja à la frontière algéro-marocaine. J'ai obtenu ce poste et on m'a confié la charge de m'occuper du personnel européen de la mine.

Il y avait en effet un malaise dû à la "marocanisation" des cadres. Le chef du personnel, proche de la famille royale marocaine, s'occupait du personnel marocain. Très vite il s'est avéré qu'il serait préférable que nous échangions nos rôles !

J'avais peu de patience dans mes rapports avec les cadres européens : quand par exemple un ingénieur français au diplôme prestigieux venait se plaindre que le fils de son collègue et voisin faisait pipi sur ses géraniums ! Mon chef marocain, de son

côté, avait peu de patience pour les ouvriers marocains. Pendant un an j'ai pu mettre à profit mon expérience de Chef de SAS. Je n'y suis pas resté plus longtemps car j'avais fait une demande de poste d'instituteur au Maroc qui a été acceptée. Là encore c'est mon expérience de SAS qui m'avait motivé.

On m'a nommé professeur dans un collège et quand je me suis présenté à mon directeur marocain il m'a dit : j'ai lu votre dossier ; ne vous inquiétez pas, mon père était moghazni ! Tous les matin une patrouille venait me chercher pour me conduire à l'école française ; c'est ainsi que j'ai fait des études et que je suis proviseur et député !

Pendant trois ans j'étais je pense le seul professeur français du Lycée à me promener seul dans la montagne berbère. Les Zemours (Olivier en berbère) m'invitaient sous leur tente et les enfants étaient étonnés par le curieux jargon que je parlais. Les pères riaient ; je leur parlais kabyle !

*Daniel Abolivier SAS d'Irdjen G.K.*

## Ça s'est passé comme ça !

Un moghazni (ou harki), prisonnier, s'évade mais avant de partir, en juillet 1962, hisse le drapeau français au lieu du drapeau algérien au mât du camp !

Les Gendarmes de Tamazirt où était située la S.A.S. d'Irdjen, n'étaient pas assez nombreux pour pouvoir se déplacer dans la commune de façon autonome ; ils devaient profiter d'un déplacement des "Militaires" de la Compagnie locale ou du maghzen de la S.A.S.

C'est ainsi que l'Adjudant de la Gendarmerie avait demandé à accompagner une sortie de la S.A.S. sur le versant Ouest de la Crête de Fort-National.

Ce jour là, il fut décidé de scinder les hommes en deux, l'Adjudant-Chef de Gendarmerie prenant la tête d'une moitié et le Sergent, Chef du maghzen, prenant un second groupe.

En route vers le fond de la vallée de l'Oued le groupe de l'Adjudant chef rencontra un "fell" qui s'enfuit, la "Mat" du Gendarme s'était enrayée ! Le Gendarme pour-

suivit le fugitif en criant pour alerter l'autre groupe. Ceci permit au Sergent d'intercepter le fuyard qu'il blessa légèrement à la jambe et captura.

Le prisonnier étant mineur en fut quitte pour une courte hospitalisation et fut libéré.

Là où l'histoire devient intéressante c'est quelques temps après. En effet, le Chef de S.A.S., lors d'un déplacement à Fort National, Chef lieu de l'arrondissement, s'arrêta pour jeter un coup d'œil au marché, très pittoresque avec toutes ces femmes en robes kabyles rouge, noir et or.

C'est à ce moment que quelque chose d'insolite se passa : le jeune "fell" dont il est question plus haut était aussi au marché, de l'autre côté de la place et vit le Chef de S.A.S. qu'il reconnut. Que croyez-vous qu'il fit ?

Il traversa la place et, devant tout le monde, il vint embrasser l'Officier !

*D.A.*

**E**ntré en 1955 dans une armée traumatisée par le drame indo-chinois qui se battait en Algérie, j'ai terminé ma carrière dans une armée professionnelle et technologique. Ayant vécu des événements historiques comme le 13 mai 1958 à Alger ou me retenait un stage des Affaires Algériennes je puis affirmer que mon séjour à Babar en tant que Chef de SAS reste l'un de mes meilleurs souvenirs d'humanité et de fraternité avec les Moghaznis, Harkis et civils algériens. J'ai rendu compte dans un livre destiné à mes petits enfants de cette expérience de Chef de SAS et l'extrait qui suit résume assez bien ce sentiment.

En janvier 1958, au lendemain d'une permission dans mon village natal, où je retrouve mon père rongé par un cancer de la gorge et que je ne reverrai jamais plus, je me présente à Alger au Colonel Lamourère, Chef des Affaires Algériennes.

Dès le début du conflit en 1954, les autorités françaises s'aperçoivent que l'Algérie est sous-administrée. Afin de pallier cela et à l'instar des Affaires musulmanes au Maroc, un réseau de Sections Administratives Spécialisées est créé sur l'ensemble du territoire algérien pour remplacer d'inexistants conseils municipaux. Dirigée par un officier, chaque SAS réunit un maghzen, c'est-à-dire des supplétifs musulmans chargés d'assurer la sécurité de la Section, et, des personnels civils font office de conseillers municipaux. Chaque SAS est installée dans un bordj et sa mission consiste à administrer la commune en privilégiant les investissements dans l'éducation des jeunes et la vie économique. Quelques missions de renseignement complètent le travail du chef de SAS.

Désigné par la Préfet de Batna, le général Parlange m'ordonne de rejoindre Babar, village perdu dans le Sud Constantinois. J'arrive alors



Passage en revue du maghen à cheval

dans les Némentchas, au pied de l'Aurès pour y apprendre mon métier sous les ordres d'un capitaine fantastique et compétent, le capitaine Bardies de Montfa qui jouit auprès des moghaznis d'un grand prestige car son charisme est immense et ses actions sur le terrain efficaces.

Cinq mois plus tard je reviens à Alger suivre une formation d'officier des Affaires Algériennes de cinq semaines, faisant connaissance au cours du stage d'un camarade qui participera plus tard à l'attentat du Petit Clamart contre le Président de la République !

Juin 1958 arrive en même temps que le général De Gaulle qui prononce face au Forum qui surplombe le Gouvernement Général à Alger, son discours historique. Je suis en fin de stage et j'assiste à ce fameux discours qui commence par ce célèbre *"Je vous ai compris"*.

De retour à Tamgra au pied des Aurès j'assume un intérim de quelques mois à la SAS du même nom et je remplace ensuite le Capitaine Bardies, devenant ainsi le Chef de SAS de Babar pour dix-huit mois,



Lt Paul Gantois - Chef de la SAS de Babar dans les Nementchas - 59

les plus longs et les plus dangereux de ma carrière.

Babar... Ce nom résonne comme un conte de fée dans l'imaginaire des enfants de France ? Babar est avant tout un village de quelques six cents âmes bâti auprès d'un col de montagne à la verticale de Constantine et à cent cinquante kilomètres de la frontière tunisienne. Climat froid en hiver et très chaud en été. Le village s'étire le long d'une



► rue principale entre l'école où siège la SAS et les bains maures à la sortie du village. Une fabrique de tapis, dirigée par CID Mohamed, un ami authentique, une boucherie tenue par Belkacem et quelques épiceries constituent les seules activités économiques de l'agglomération. Ces paysans montagnards l'hiver accompagnent leurs familles et leurs troupeaux dans les parcours sahariens l'été ce qui me vaut le plaisir de déplacer ma SAS en été au Sahara pour assurer la continuité de l'administration locale. De fait la commune constitue le douar Meggada rassemblant plusieurs familles et totalisant près de douze mille personnes sur plusieurs milliers d'hectares, Babar étant en somme la petite capitale de ce vaste domaine.

À l'horizon se détache la chaîne des Aurès et chaque matin ensoleillé offre aux habitants du douar le spectacle magique d'un horizon de rêve. Peu de végétation dans ces grandes étendues où de rares fermes, construites en pisé, s'accrochent à une terre ingrate. Trente kilomètres nous séparent de la Sous-Préfecture de Khenchela et Batna, la Préfecture, accueillit jadis le Général Van Nuxem, héros de l'Indochine mais aussi originaire du Nord de la France et ancien instituteur comme moi et qui fut longtemps mon modèle.

Les habitants de Babar vivent dans la peur, peur de l'armée française qui organise opération sur opération et peur du FLN qui rançonne, pille et viole quiconque ne partage pas son "combat libérateur". Amar Rafale, originaire de Babar, chef incontesté de la région, brille par sa cruauté et terrorise ses compatriotes sans scrupule.

Mon métier n'est pas comparable à celui des opérationnels du 18<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs à Cheval et du 1<sup>er</sup> Régiment Etranger de Cavalerie et cela me vaut une certaine

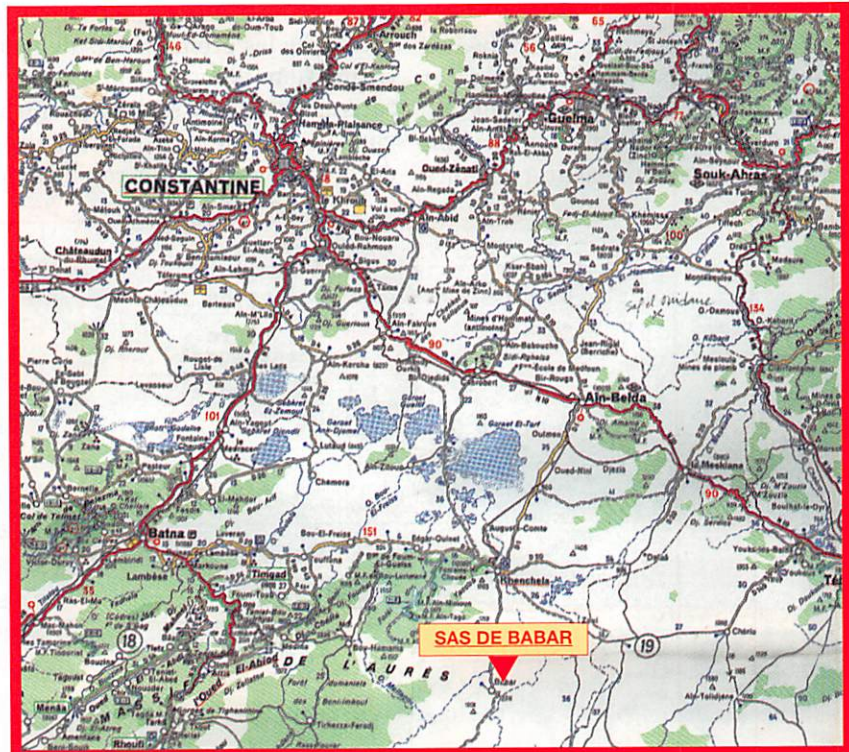
confiance de la population locale. Pour convaincre mes administrés de ma mission pacifique je me déplace en permanence sans arme dans le douar, flanqué de moghaznis armés toutefois car le FLN veille.

Cette attitude pacifique finit par convaincre les chefs de la rébellion du Mouvement National populaire de Messali Hadj, concurrent du FLN, qu'un dialogue est possible avec les pacificateurs et au plan local près de deux cents combattants finissent par se rallier à la SAS. De nombreuses réunions dans le bled seront nécessaires pour atteindre ce résultat inespéré et, accompagné de mon chauffeur Abdelkader, ce dernier qui tremble de tous ses membres à chaque rendez-vous secret dans le douar, et qui me promet l'assassinat pur et simple à chacun de mes déplacements. Sa prophétie ne se réalisant pas, les rebelles du coin finiront par se rallier... hélas pour une période de six mois seulement car à l'issue d'une réunion à la SAS

les chefs ralliés seront assassinés sans pitié par Amar Rafale... sur le chemin de Khenchela.

Dans les bureaux de la SAS, je reçois à longueur de matinée mes conseillers municipaux élus lors des dernières élections, les femmes de la commune et les bénéficiaires de tickets de ravitaillement. Ces Chouias sympathiques et attachants - ainsi appelle-t-on les habitants des Némentchas - me confient régulièrement leurs petits secrets ou me livrent des avertissements sans frais. Lors de ces contacts à la SAS, Belkacem, mon garde de corps, assure ma protection et d'un clin d'œil me désigne les visiteurs douteux. Il me conseille un jour de faire fouiller un chibani, vieillard à grande allure vêtu d'un gandoura blanche, qui entre dans mon bureau. Exécutant la fouille on découvre sous le vêtement du noble personnage une grenade défensive reliée à une longue ficelle ; il aurait suffi au vieillard de tirer la ficelle pour libérer la gre-

Localisation S.A.S. de Babar



Extraits Carte Michelin N° 172

► nade et la faire glisser sous mon bureau sans être vu !!!

Les jours succèdent aux jours et bientôt arrive le Ramadan. Chaque soir un obus de mortier est tiré dans la montagne pour signaler en fin de journée la fin du jeûne. Ma surprise sera grande un jour de voir arriver dans mon bureau un berger porteur d'un obus non éclaté, au risque de faire sauter tous les bureaux. "Que dois-je faire de cet obus ?" me demande-t-il. Que d'émotion !

Un escadron de la Légion Étrangère, installé depuis peu au village, protège maintenant la population des exactions du FLN. Au cours d'une patrouille à leur côté, je découvre dans le bled à quelques cinq kilomètres du bordj trois de mes conseillers municipaux exécutés à coup de carabine. Le Hadj Messaoui, dont j'admiraits la bonté et l'intelligence gît parmi les victimes. Mesurant l'atrocité et la barbarie de rebelles je me garderai de remplacer ces conseillers pour ne pas exposer les bonnes volontés à un nouveau carnage.

Un soir de printemps le Théâtre aux Armées fait escale à Babar et s'installe dans notre poste pour une représentation. Les distractions sont rares et tous apprécient à l'avance

la venue de cette petite troupe. À peine le spectacle est-il commencé que deux objets lumineux passent au dessus de nos têtes pour atterrir sur la scène. Il s'agit en fait de deux grenades lancées sur les artistes. Sans attendre le pire la foule des spectateurs se retrouve à plat ventre pour limiter les dégâts... Fort heureusement les grenades n'explorent pas, faute de détonateur.

La vie monacale du Chef de SAS continue, animée par de nombreuses sorties sur le terrain, sorties signalées par les aboiement discontinus des chiens dès que l'on s'approche des mechtas la nuit.

Un dernier souvenir douloureux va marquer la fin de mon séjour. Parti en métropole pour assister à l'enterrement de mon père, j'ai laissé le commandement de la SAS à mon aspirant. Pendant cette courte permission un drame va se jouer en mon absence. Le 2<sup>ème</sup> escadron du 18<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval part en opération en compagnie de mon aspirant dans le Djebel Chentgouma. Alors que l'artillerie déclenche les premiers tirs de neutralisation dans la montagne à ratisser, l'incendie se déclare entravant la marche des soldats et ces derniers se retrouvent rapidement

enfumés et asphyxiés par un vent tournant qui rabattent les flammes sur la troupe. Le Sous-Lieutenant Rouffignac, chef du détachement, sera le seul à franchir le rideau de flammes mais plus de cinquante deux corps seront retrouvés carbonisés le soir même sur le terrain et notre Sous-Lieutenant ne survivra pas à ses blessures. Mon aspirant a lui aussi trouvé une mort héroïque dans cette opération.

Ce souvenir douloureux hante encore mes nuits cinquante ans plus tard et une question lancinante me taraude jusqu'à l'obsession : "et si tous ces morts n'avaient servi à rien ?"

Une réponse à cette grave question m'est parvenue un jour de 2008 lorsqu'un appelé du contingent de 18<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval ayant vécu ces événements m'a informé qu'il avait créé une association d'anciens du régiment afin que les morts de cette période ne soient pas oubliés ce qui, dit-il, "les ferait mourir une deuxième fois et donc définitivement".

L'histoire est en train de donner un sens à leur sacrifice. ■

**Paul Gantois**  
**(\*) Commissaire de Division**  
**Chef de SAS de Babar 58/59**

ONAC CARTE DE RESSORTISSANT(E) N° 95/99  
**PUPILLE DE LA NATION à titre purement moral**  
nom \_\_\_\_\_  
prénoms \_\_\_\_\_  
né(e) le **8 juin** \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_ département \_\_\_\_\_  
adopté(e) comme Pupille de la Nation le **17/2/2010**  
fils (s) de \_\_\_\_\_  
MORT POUR LA FRANCE   
LE DIRECTEUR DU SERVICE DÉPARTEMENTAL \_\_\_\_\_ LE TITULAIRE \_\_\_\_\_  
Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

## THÈSE

M. Fabien Sacriste, doctorant à l'Université de Toulouse, écrit une thèse sur les regroupements de populations et notamment le rôle des Officiers SAS dans cette opération. Il souhaiterait rencontrer des Officiers désireux de l'aider dans son travail. Que les camarades intéressés se signalent :

à l'association.  
ou au 06 64 14 90 12

# NAPOLÉON III

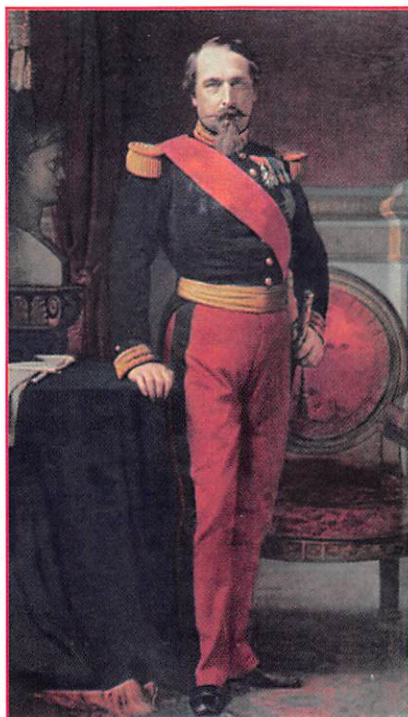
UN VISIONNAIRE POUR L'ALGÉRIE PAR RENÉ PILLORGET



**R**approcher au maximum Européens et Musulmans, associer ces derniers à la gestion de leur pays, leur ouvrir la nationalité française : telles sont les clés de la politique dite "du Royaume Arabe" impulsée par Napoléon III. Une magistrale leçon de réalisme politique administrée trop tôt.

Le 23 août 1860, Napoléon III, l'Impératrice et le Prince Impérial âgé de quatre ans, quittent Paris pour visiter non seulement Nice et la Savoie acquis tout récemment mais aussi une partie de l'Algérie. Pour la première fois dans l'histoire de la France, un souverain va se rendre dans l'une de ses possessions d'outre-mer. Alger est alors une ville de 40.000 à 50.000 habitants dont le caractère cosmopolite frappe beaucoup les visiteurs. Car, à côté de la vieille ville musulmane, une ville européenne est en cours d'édification. Elle comprend notamment une préfecture, une cathédrale, un théâtre, un lycée, une école de médecine et de pharmacie, et même une usine à gaz. Le 17 septembre au matin, l'une et l'autre sont réveillées par les musiques militaires. L'empereur arrive. Les troupes sont très vite déployées.

Le port est loin d'avoir l'ampleur qu'il acquerra après l'ouverture du canal de Suez. La jetée, longue de deux cents mètres qui relie la terre ferme au Penon, n'isole qu'un bassin de trois hectares. La liaison entre le port et la ville est mal assurée : c'est sur une grève que le couple impérial touche le sol africain et qu'il est reçu par les autorités civiles et militaires. Après que leur calèche ait emprunté une pente douce située plus au sud, l'empereur et l'Impératrice abordent la ville par la Place Bresson, où s'élève le théâtre. La foule les acclame. Ils rencontrent des notables indigènes, caïds, aghas ainsi qu'une délégation kabyle - fait significatif, la Kabylie, depuis 1857, est, en principe, pacifiée. Ensuite, la voiture emprunte la rue Bab-Azoun - c'est alors le centre d'Alger - parvient à la place du gouvernement, toute proche de la cathédrale, où le couple impérial est



## Article paru dans la revue **Historia** N° 633

reçu pas l'évêque ; Mgr Pavie. Puis, il se rend au palais d'Hiver, bâtiment contigu, où lui est présenté un hôte de marque, le bey de Tunis. Le lendemain, l'Empereur effectue une promenade à pied dans la Casbah ; puis il visite le reste de la ville, en attelage à la Daumont, mais en roulant lentement, ce qui permet à la population de lui parler.

L'après-midi du 18 septembre, second acte de la visite des souverains : l'inauguration du boulevard de l'Impératrice, belle avenue longue de près de deux kilomètres. De plus vastes chantiers ont été conçus : aménager des quais sur le port, édifier entre ceux-ci et le boulevard toute une série d'entrepôts. Alger sera ainsi dotée "d'un dock immense et d'une superbe promenade, d'une large terrasse supportée par une haie de hautes arcades, dont chacune sera un magasin, et une double rampe assurera la liaison entre le port et la ville".

Le 19, se déroule la partie militaire d'un trop court séjour. C'est d'abord, à Maison-Carrée, une fantasia orga-

nisée par le Général Yusuf, une charge de cavaliers jonglant avec leurs armes et les déchargeant en passant devant l'Empereur. "Ce n'est pas un peuple, c'est une armée !" dit-il. L'après-midi, les troupes - goums aussi bien qu'unités plus classiques - sont passées en revue sur le Champ de Manœuvre, entre Alger et Maison-Carrée, par l'Empereur et par le Bey. Dans la soirée le dîner est servi dans la cour du lycée, une ancienne caserne de janissaires située rue Bab-Azoun.

Napoléon III y prononce un discours qui comporte, comme disent de nos jours les journalistes, une "petite phrase très importante", "l'Algérie, dit-il, n'est pas une colonie ordinaire, mais un royaume arabe". Terme qui n'est pas une nouveauté - il est apparu dans une brochure de 1834, et il est familier au duc d'Aumale - mais dont l'emploi, par l'Empereur n'en aura pas moins un grand retentissement.

Après le dîner, le cortège se rend directement au port, tandis qu'un feu d'artifice est tiré depuis les hauteurs de la Casbah.

Napoléon s'intéresse à l'Algérie depuis longtemps. Il se tient informé de tout ce qui la concerne non seulement par les rapports des hauts fonctionnaires et des généraux, mais aussi par des voies parallèles, par des conseillers privés, notamment par Thomas-Ismaïl Urbain, métis de la Guyane converti à l'Islam et époux d'une musulmane. Toutes les lettres, toutes les notes parvenues aux Tuileries lui montrent que deux graves problèmes, au moins, se posent en Algérie.

Tout d'abord, celui des relations entre certains Musulmans et certains Européens. En 1860, les civils européens sont peut-être 150.000. Ils ne seront que 200.000 en 1870. En grande majorité, ils résident dans les villes de la côte, où ils sont artisans, commerçants, pêcheurs, employés, fonctionnaires. Ceux qui demandent une concession de terres ne constituent qu'une minorité. Et, au sein de celle-ci, on discerne deux catégories.

► D'une part, les vrais "colons", qui consacrent leur vie, souvent héroïquement, au défrichement et à l'assainissement des terres. Dans la Mitidja, autour de Boufarik et de Blida, ils réalisent une œuvre admirable. Il en est de même dans la plaine du Chélif, et, près d'Oran, dans celle de la Seina. Toutefois, le champ d'action de ces colons, qui exécutent loyalement le cahier des charges ne représentent que 1/7<sup>ème</sup> des terres attribuées à des Européens au titre de la colonisation. Quant aux 6/7<sup>ème</sup>, ils sont remis à une autre catégorie d'Européens : les spéculateurs.

L'administration leur a d'abord distribué des terres qui appartenaient au beylik, en 1830, c'est-à-dire à l'État turc. Ce qui ne lésait personne mais on leur a également attribué des terres enlevées aux Musulmans par l'administration au moyen de procédures dites de "cantonement des tribus". On avançait, pour se justifier, que les indigènes n'usant que de méthodes archaïques, ne cultivaient ces terres que très mal, que certaines tribus disposaient de territoires trop vastes pour elles ; que le progrès économique exigeait que l'administration en attribue une partie à des Européens et "cantonne" leurs propriétaires indigènes sur le reste...

Or, les spéculateurs ne cultivent pas eux-mêmes les terres qui leur ont été concédées. Ils éludent les clauses du cahier des charges. Ils ne modernisent nullement l'agriculture. Ils attendent que le prix des terres se soit élevé pour les revendre, ou bien ils les louent à des paysans indigènes, et perçoivent des loyers.

Les militaires des Bureaux Arabes, très proches de leurs administrés, estiment que l'on s'achemine vers une situation dangereuse ; que l'on est en train de pousser les Musulmans à la révolte.

Autre problème de l'Algérie de 1860 : une vive opposition de certains civils européens et de certains militaires. Les immigrés français ne sont pas, en général, très favorables au régime impérial.

Ce qui constitue une première cause d'opposition à l'armée. Certes, lorsque celle-ci doit réprimer une révolte indigène, elle le fait sans faiblesse. Mais elle sait comprendre les Musulmans, et les attirer à elle. En 1860, il existe dans l'armée d'Afrique des unités et des sous-officiers indigènes. Et les officiers d'origine métropolitaine, surtout ceux des Bureaux Arabes, se trouvent en conflit, généralement, avec l'opinion dominante chez les civils européens. Ceux-ci ont obtenu, en 1858, que l'administration du pays soit désormais à direction civile, qu'elle relève d'un ministère de l'Algérie installé à Paris. Et, de 1858 à 1860, cette administration a continué à porter atteinte à la propriété musulmane.

Napoléon III a profité de son bref séjour à Alger pour vérifier les informations qui lui ont été fournies discrètement. Aussi, moins de six mois après son retour à Paris, le 10 novembre, le ministère de l'Algérie est supprimé, l'administration du pays est remise aux militaires ; le maréchal Pélissier est nommé Gouverneur Général. Il reçoit des directives très nettes : arrêter le cantonnement des indigènes. La propriété des terres de ceux-ci est d'ailleurs solennellement confirmée par le sénatus-consulte du 22 avril 1863.

Or, Pélissier et son successeur Mac-Mahon, n'appliquent que très mal les directives impériales. Résultat, au printemps 1864 : la révolte de la Kabylie des Babors, la partie du massif située à l'est de la vallée de la Soummam. Il faut y envoyer 5.000 hommes d'infanterie ; puis, l'année suivante, 10.000. Alors, en dépit de sérieuses difficultés de santé, l'Empereur décide d'aller enquêter personnellement ; en laissant la régence à l'Impératrice.

Le 1<sup>er</sup> mai 1865, l'Aigle, le yacht impérial, quitte Marseille. Il arrive à Alger le lendemain matin. On y a beaucoup travaillé depuis 1860. Les grands projets ont été réalisés. Il n'y a plus de grève pour accueillir l'Empereur, mais un quai. Le boulevard de

l'Impératrice est achevé, ainsi qu'en contrebas de hautes arcades, dont chacune constitue un magasin. Deux rampes d'accès, accessibles aux voitures, conduisent en ville. Il y a une gare, la ligne Alger Blida venant d'être ouverte, et les travaux de celle qui doit conduire à Oran étant commencée. Peu après son arrivée, l'Empereur lance une proclamation aux Européens : "traitez les Arabes, au milieu desquels vous devez vivre, comme des compatriotes". Le 4 mai il visite les environs d'Alger : Cheragas, Saoule, Sidi-Ferruch, la Pointe Pescade, Saint-Eugène. Le 5, il prononce un discours à l'intention des Musulmans. Il reçoit des notables auxquels il parle de "royaume arabe", de "peuple arabe". Il se promène dans la ville, soit à pieds, soit en voiture, toujours l'objet de la curiosité et de la sympathie générales. Il inspecte différents établissements. Du 6 au 8 mai, il visite la Mitidja. Le 9, il déclare au cours d'une conversation privée qu'il faut "cantonner les Européens et non les indigènes".

Puis il effectue un voyage qui le conduit en train d'Alger à Blida, puis en voiture jusqu'à Médéa. De retour à Alger, il embarque pour Oran, où il est reçu le 14 mai. Il pousse jusqu'à Sidi-Bel-Abbès. Puis il gagne Mostaganem, Relizane, revient à Oran, rentre à Alger par mer. De là, il se rend en Kabylie où l'on se bat. Il visite le Djurdjura, Tizi-Ouzou, Fort-Napoléon. Rentré à Alger, il embarque pour Philippeville le 27 mai, gagne Constantine, où il réside dans le palais construit pour le dernier bey et devenu l'hôtel de la Division. Il atteint Batna, au pied des Aurès. Le 30 mai, il est à Biskra ; le 2 juin à Lambèse, dont les ruines romaines l'intéressent beaucoup. Il manifeste le désir que soient retrouvés les tracés des voies romaines partant de la ville. Le 6, il reçoit à Bône un prince tunisien ; le 7, il passe les troupes en revue à Bougie, et c'est le retour. Le 9, l'Aigle aborde à Toulon.

L'Empereur et sa suite ont parcouru en voiture plus de 3000 kilomètres. ►





► Tout le voyage a comporté un horaire très chargé, une alternance de séances de travail, notamment dans les conseils généraux, et de prises de contact personnelles, tant avec des civils qu'avec des militaires, tant avec des Européens qu'avec des Musulmans.

De retour à Paris, Napoléon écrit à Mac-Mahon et réaffirme que "l'Algérie est un royaume arabe, une colonie européenne, un camp français"; qu'il faut rapprocher au maximum Musulmans et Européens, ces derniers dépositaires d'une civilisation techniquement supérieure, devant être guides et initiateurs; qu'il faut susciter chez les Musulmans une mutation lente, en multipliant et en développant les contacts. Napoléon III agit. Toutes une série de mesures prises en 1865 tendent à défendre la propriété foncière indigène. Le sénatus-consulte du 14 juillet 1865 ouvre la citoyenneté française aux Musulmans, avec le droit de vote, à condition qu'ils renoncent au statut coranique, disposition qui restera en vigueur jusqu'en 1946. Un décret permet aux Musulmans de participer à la gestion des communes françaises de plein exercice, et désormais les conseillers généraux indigènes ne seront plus nommés mais élus. Enfin, la création d'écoles "arabes-françaises", sur le modèle de celles du département d'Alger, est décidée dans ceux de Constantine et d'Oran.

Napoléon III songe à donner à l'Algérie une constitution. Il la fait préparer. Il commence à faire entrer dans les faits une politique cohérente qui devrait conduire à la création d'un État algérien lié à la France par la communauté de souverain, par une "union personnelle", comme bientôt la Grande Bretagne et le Canada, l'Autriche et la Hongrie. Politique dont les racines profondes se trouvent moins dans le goût de l'Empereur pour le principe des nationalités que dans l'étude réaliste du problème. Si l'on veut conserver l'Algérie, il faut ou bien y faire immigrer des Européens très nombreux - Mac-Mahon en souhaiterait au moins 600.000 - ou bien se

concilier les Musulmans. Or, l'immigration en Algérie est très faible, d'une part, parce que la France est un pays où la natalité est en baisse, et d'autre part parce que les Espagnols et les Italiens émigrent ailleurs: en Amérique, en Tunisie ou tout simplement en France métropolitaine. Il apparaît donc clairement qu'il faut se concilier les Musulmans, comme on ne peut les assimiler, à cause de leur religion et de tout ce qui en découle - les éléments juridiques, "sociaux-culturels" - il convient de se les associer. Telle apparaît la clé de la politique dite du "Royaume Arabe", qui sera brisée net par le désastre de 1870.

Au cours des derniers mois du second Empire, la gauche républicaine, à laquelle les Français d'Algérie accordent en majorité leurs suffrages, a manifesté son profond désaccord avec la politique algérienne de Napoléon III. Après la chute de celui-ci, parvenue au pouvoir, elle ne tarde pas à prendre le contre-pied. C'est, tout d'abord, la naturalisation collective de tous les Européens d'Algérie d'origine étrangère, et de tous les Israélites, alors que les Musulmans se trouvent soumis à un régime différent, avec le code de l'Indigénat. Puis, c'est la suppression des trente six écoles "arabes françaises" qui constituaient un pont entre les deux communautés.

Enfin, la loi de 1873 facilite la cession des terres indigènes aux Européens en rendant applicable l'article 815 du Code Civil, ce qui permet

d'acheter une part indivise et de demander ensuite le partage. En vingt ans, la propriété indigène recule de 1/5<sup>ème</sup> dans le Constantinois; des 2/5<sup>ème</sup> en Oranie, des 3/10<sup>ème</sup> dans l'Algérois. Evolution qui entraîne en 1881, l'insurrection du Sud-Oranais.

Thomas-Ismaïl Urbain écrit l'année suivante: "Loin de progresser, nous avons perdu énormément de terrain depuis douze ans. Les Musulmans s'éloignent de plus en plus de nous, et attendent, avec la résignation des fatalistes, l'heure de la vengeance. Nous payerons tôt ou tard les fautes que nous commettons et celles qui suivront forcément". Cependant, les années passent et, Napoléon III connaît une revanche posthume, grâce à deux hommes politiques au jugement objectif. Plus Jules Ferry étudie le problème algérien, plus il retrouve les idées et même les formules de Napoléon III. Dans son grand discours du 28 juillet 1885, il prend position contre la politique de dépossession et de "cantonnement" de l'indigène. Et le 26 mai 1893, le sénateur Isaac fait, au Sénat, l'éloge de la politique de Napoléon III.

Revanche posthume pour celui-ci, d'autant plus éclatante que Ferry et Isaac avaient été, l'un et l'autre, de purs républicains sous le second Empire. ■

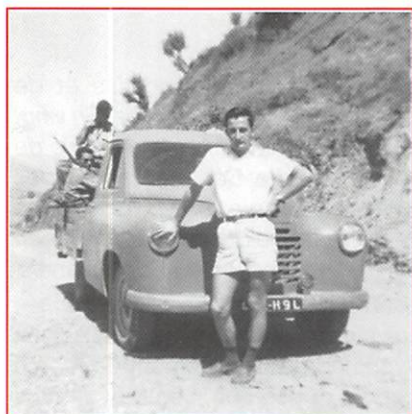
**René Pillorget**

**Paru dans le N° 633 de la revue Historia reproduit avec l'autorisation du directeur d'Historia.**

#### **Appel à contribution pour le Musée-Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Projet du Conseil Général des Pyrénées Orientales retraçant l'histoire des différentes populations qui s'y sont succédées (notamment les Harkis). Actuellement dans sa phase de conception nous faisons appel à tous ceux qui pourraient contribuer à enrichir cette exposition par leurs témoignages, par des objets liés à l'exil, des documents, des photographies.**

**Pour cela contacter M. Moumen, Docteur en histoire, fils de Harki, tél 06 18 57 85 32 ou par mail abdermoumen@yahoo.fr ou joindre le bureau de la directrice du projet : Marianne Petit, Musée-Mémorial du Camp de Rivesaltes 32 rue Foch - 66000 Perpignan - tél 04 68 80 13 00**



Pierre Lemaitre - 1959

**1<sup>er</sup>** Mai 1958. Je débarque à Alger par le paquebot "Ville de Marseille".

Je ne suis pas un Officier des Affaires Algériennes, mais un civil qui a fait une demande pour servir dans les S.A.S. Pourquoi ? J'ai fait partie en 1956 des Rapelés. Affecté dans le Constantinois, j'étais, en tant que Sous-officier, adjoint au Chef de Section.

Un mois avant ma libération, j'ai vu arriver dans le village où nous étions cantonnés un Officier des A.A. qui venait s'installer et créer une S.A.S. pour reprendre en main une administration défaillante en raison des événements.

Comme il était seul dans l'immédiat, j'ai participé avec un groupe d'Appelés à la protection de ses premières sorties. C'est là que j'ai vu l'œuvre humanitaire qu'il était possible d'accomplir pour redonner confiance aux populations coupées de toutes administrations (État-Civil - École - Santé Publique)

Mais ce n'est qu'en 1958 que j'ai fait une demande à la Préfecture d'Alger pour servir aux A.A.

Je suis convoqué à l'E.L.A. de Tizi-Ouzou et affecté à la S.A.S. de Bou Assem dans le douar des Beni Smenger.

Cette SAS se situe entre les SAS de Beni-Douala et de Tirmatine.

Nous quittons Tizi-Ouzou par convoi militaire et je me retrouve dans la jeep du Chef de SAS, le Capitaine Marionnet, mon nouveau patron.

Le convoi comprend plusieurs véhicules militaires dont un half-track de protection, plus un véhicule de la S.A.S. et la jeep du Chef de S.A.S. La piste, longue de douze kilomètres pour rejoindre la S.A.S.

et le camp militaire est encaissé, poussiéreuse, bordée d'olivier et de cactus.

Pour arriver au camp il nous faut une protection supplémentaire, le terrain étant vallonné et escarpé. Protection au sol par des militaires et par des avions dans les airs.

Pour réaliser ces douze kilomètres, il nous faut deux heures à deux heures et demie, après arrêt dans deux villages où il y a une présence militaire.

Arrivé à la S.A.S., c'est pour moi la surprise. Pas de bordj mais une simple "baraque" militaire accolé au camp pour des raisons de sécurité.

Je ne m'attendais pas à ce type de bordj, mais le capitaine m'explique que la vraie S.A.S. sera édifée au village de Bou Assem. Malgré les plans que j'ai pu examiner, cette S.A.S. ne sera jamais construite.

La S.A.S. actuelle se compose d'un baraquement en préfabriqué de plaques de blindages. La répartition des locaux est la suivante : bureau du Chef de S.A.S., bureau de l'Adjoint, du Secrétaire Comptable, une autre pièce pour la bureau administratif, une petite cuisine avec douche et WC et enfin une plus grande pièce faisant office d'infirmerie. Chaque pièce du personnel servait de bureau... et de chambre à coucher. Les repas étaient pris au mess des Sous-officiers au Camp.

Cette S.A.S. n'avait pas d'autonomie, elle était tributaire des militaires car le secteur était dangereux. Toute sortie du village était interdite sans ces derniers.

Un bâtiment complémentaire servait de local pour les Harkis. Pas d'École, pas d'AMG, donc pas de possibilité de toucher la population.

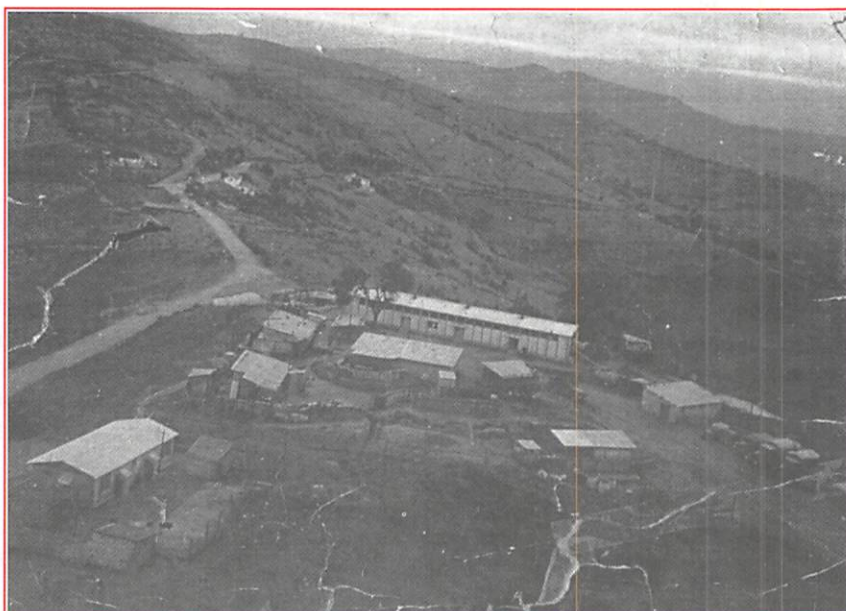
Les villages cités plus haut de notre circonscription étaient sous l'emprise du F.L.N. donc difficilement gérables. Chaque déplacement devait se faire sous escorte militaire.

Les habitants désirant se rendre à Tizi-Ouzou devaient passer par la S.A.S. pour la délivrance d'un laissez passer obligatoire.

Je suis resté dix-huit mois dans cette S.A.S. Heureusement nous pouvions nous rendre en convoi à Tizi-Ouzou environ deux fois par mois pour différentes tâches administratives auprès des administrations et aussi retrouver la civilisation.

Quelquefois au retour du convoi, le FLN nous attendait et arrosait le convoi de mitraille. Mais comme ils étaient loin, les risques étaient minimes. Néanmoins un peu de peur pour tout le monde.

Nous avions un groupe électrogène qui alimentait en électricité, le camp militaire et la S.A.S. entre la tombée de la nuit et minuit.



SAS de Bou Assem



► Marié, un enfant, je ne pouvait avoir ma famille à la S.A.S. Elle était à Alger chez mes cousins. Heureusement, le capitaine était compréhensif et me permettait une fois par mois, mais entre deux convois, d'aller leur rendre visite.

En dix-huit mois, j'ai vu passer deux Chefs de SAS. Le premier, le Capitaine Marionnet, a dû interrompre son activité pour raison de santé - le second, le Lieutenant Flouret, qui venait du civil, avait contracté un engagement pour six mois. J'ai su par la suite que cette SAS n'a jamais pu se développer et vu la suite des événements, elle a cessé toute activité.

Pendant ce séjour, j'ai assisté à l'Opération Jumelle et pendant trois semaines nous avons eu beaucoup de parachutistes et autres éléments de l'Armée de Terre qui rayonnaient dans le secteur, ce qui nous permettait d'aller à Tizi-Ouzou sans ouverture de route.

Je voudrais situer une anecdote concernant cette SAS. Nous avions comme secrétaire interprète un ancien Sous-officier kabyle qui avait "fait l'Indochine". Il était très pro-français. De plus, son père avait fait la Guerre 39/45 et était décoré. Puis, à mon retour en métropole en 1962, j'ai fait connaissance par hasard d'un Commissaire de Police en poste à Tizi-Ouzou juste avant l'indépendance. Il me signala avoir connu ce Sous-officier et que celui-ci avait déserté et rejoint les rangs du FLN et qu'il était devenu Commissaire FLN de la ville de Bordj-Ménaël. J'ai été très surpris mais après tout puisque nous les abandonnions c'est peut-être lui qui avait raison. La situation n'évoluant pas à cette SAS, je fis une demande de mutation pour une SAS plus opérationnelle et surtout pour être avec ma famille.

Je fus affecté à la SAS d'Enza à proximité du village de Chabet El Ameur sur la route d'Isserville-les Isser à Dra El Mizan.

Une vraie SAS. Un bordj situé sur une hauteur avec tour de guet et mur d'enceinte pour se protéger. Un énorme portail métallique permettait d'entrer et sortir. Les bâtiments comprenaient des logements pour les familles, pour le Chef de SAS - une chambre pour les moghaznis avec réfectoire, un garage, de locaux administratifs,

sans oublier une Agence Postale et une infirmerie tenue par un infirmier militaire.

Seul problème de taille, mais il n'était pas insoluble, pas d'électricité, même par groupe électrogène. Nous n'avions pour nous éclairer que des lampes à acétylène. Une bonne ambiance régnait à la SAS. Le travail ne manquait pas.

Le personnel comprenait, le Chef de SAS, le capitaine Caret et son épouse, l'Adjudant Cattoire, Adjoint et son épouse responsable de l'Agence Postale, deux instituteurs militaires, une institutrice civile, un radio Pied-Noir de Blida, un interprète kabyle et moi-même, Secrétaire-Comptable. Un maghzen de vingt-cinq moghaznis commandée par un Sergent complétait le personnel.

Le travail était important tant sur le plan des relations avec les villageois du douar (il y avait un village de regroupement à proximité de la SAS) que sur le plan administratif.

L'Agence Postale fonctionnait à plein temps car elle distribuait non seulement le courrier, mais aussi les mandats expédiés de France, par les hommes qui travaillaient soit chez Renault, Peugeot, Michelin ou dans le bâtiment. Aussi, pendant la période des congés, nous voyions revenir de France les Kabyles qui profitait de leurs congés pour améliorer leur habitat.

Les familles restées au pays touchaient les allocations familiales. Le Chef de SAS, devant l'importance des sommes allouées, était obligé de faire des distributions partielles, car le FLN venait "se servir" dans les familles sous la menace.

Au village de regroupement, trois classes scolarisaient les enfants et étaient dirigées par les instituteurs de la SAS.

Un médecin militaire venait chaque semaine et procédait aux soins des villageois, aidé par un infirmier à demeure à la SAS. Pour accéder à la SAS, il fallait emprunter une piste de deux kilomètres depuis le village de Chabet El Ameur et traverser à gué un oued large d'une cinquantaine de mètres, sur un radier.

Pendant un hiver, il nous est arrivé de rester bloqués plusieurs jours de suite à cause de pluies torrentielles. Nous étions ravitaillés par les villageois qui nous four-

nissaient des galettes et nous vendaient des poulets. La région relativement sûre... de jour, permettait au personnel de la SAS de circuler librement, ne serait-ce que pour le ravitaillement. Nous pouvions nous rendre dans les grandes agglomérations comme Ménerville ou Isserville-les Issers et même jusqu'à Tizi-Ouzou.

De temps à autre, les habitants des douars dans la montagne, nous invitaient pour une fête ou pour un mariage. Alors c'était la dégustation d'un méchoui ou d'un couscous dans une ambiance conviviale. Les habitants avaient confiance en nous, grâce aux multiples actions de la SAS.

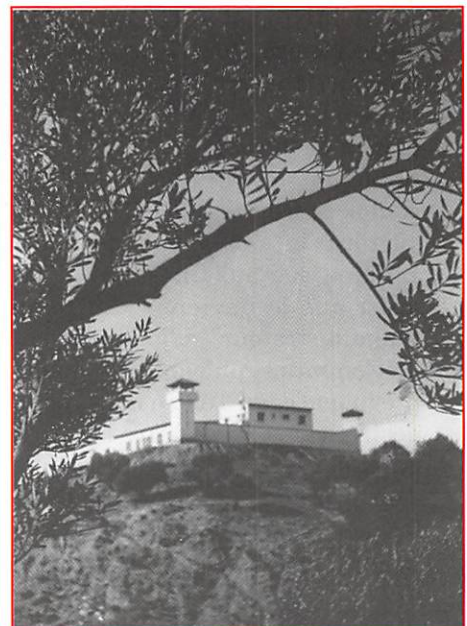
Hélas, il y eut le putsch des généraux et la politique d'abandon fit la suite.

Au terme de mon contrat de trois ans et vu l'évolution de la situation, je repris le bateau et rentrais en métropole.

Ainsi se terminait mon séjour dans ce magnifique pays, avec une pointe d'amertume.

En juillet 1962 dans le cadre de mon travail, je croisais par hasard dans la rue à Nîmes mon ancien Chef de SAS. Il me raconta les péripéties des derniers jours de la SAS d'Enza. ■

**Pierre Lemaître**  
**(\*) Attaché des A.A.**  
**SAS de Bou Asseù**



SAS d'Enza

**A**u mois de juin 1955, à l'issue d'un stage au centre d'Études Asiatiques et Algériennes, sous la férule du Colonel Lacheroy, nous sommes une dizaine d'Officiers arabisants à recevoir, sans préavis, l'ordre de rejoindre Alger de toute urgence. Nous devons renforcer l'encadrement des communes Mixtes par trop sous-administrées et nous sommes rattachés aux "Affaires Algériennes".

## Extrait du livre de la Promotion Extrême-Orient CYR 50/52

Les semaines passent à Alger tandis que nous attendons Jacques Soustelle, le Gouverneur Général. C'est en effet lui qui donne personnellement, à chacun d'entre nous, son affectation. Et il m'apprend que je vais rejoindre Nedroma, près de la frontière marocaine où, pour l'instant, la Commune Mixte est entre les mains du secrétaire. Puis il me brosse le tableau de cette région qui, depuis la conquête, a toujours été à la pointe de la rébellion, comme en témoigne le palmier d'Abd El Kader, le Ruisseau des Braves et surtout le marabout de Sidi-Brahim, cher aux Chasseurs. C'est ainsi que je deviens "Monsieur l'Administrateur", adjoint au Chef de Commune, puisqu'il est même prévu que ceux d'entre nous qui le désirerons pourront être intégrés dans la carrière administrative. J'entreprends des tournées dans les douars où personne n'est passé depuis bien longtemps, en compagnie des caïds. Je fais ouvrir de nombreux chantiers pour pistes, radiers ou points d'eau, afin d'uti-

liser les crédits à dépenser avant la fin de l'année !

Mais déjà, l'été est plein de menaces : attentats, grenade dans un mariage et surtout, à plusieurs reprises, on entend des rafales d'armes automatiques dans la djebel Fillaoussène, au dessus de Nédroma. Sur place, les Gendarmes trouvent des traces de campements, rapportent des douilles. Nos rapports restent sans effet. La Préfecture d'Oran nous répond : *"Il ne se passe rien, le pays est calme, profitez de l'été pour prendre des vacances !"*

C'est le 30 septembre 1955, à 23 heures, que tout éclate. Une dizaine d'actions sont déclenchées simultanément sur notre territoire ainsi que sur ceux des C.M. voisines de Turenne et de Marnia.

Le chef de groupe qui attaque le bâtiment de la commune de Nedroma n'est autre que Habib, notre jardinier (qui l'après-midi même, m'avait apporté des légumes !). Il a pensé qu'il pourrait persuader le vieux Mansouri, notre gardien, ancien combattant décoré de la Médaille Militaire, de lui ouvrir la porte. Mais celui-ci a refusé et est abattu en même temps qu'il vide son fusil de chasse dans le ventre d'Habib et tous deux sont trouvés côte à côte, tombés sur leurs armes, tandis que le groupe s'est enfui...

Pour faire face à la situation nouvelle, nous ne disposons toujours que d'une brigade de dix gendarmes environ, d'un commissariat de police tout récent avec cinq ou six hommes pas encore armés... et quelques chaouchs (gardiens) avec fusil de chasse. Les troupes les plus proches sont à Tlemcen à plus de soixante kilomètres.

Nous nous sentons tout à fait impuissants, même si nos patrouilles de nuit dans Nedroma ou nos liaisons dans les douars se

passent sans incident. C'est un peu comme si le petit noyau que nous sommes n'était pas menacé, car vraiment trop inoffensif !...

En même temps, le présence des rebelles se fait plus forte. Ainsi, lorsque nous cherchons des candidats pour faire partie des Délégations Spéciales, les quelques volontaires sont retrouvés le visage tailladé au rasoir du haut du front à la gorge, morts, vidés de leur sang, très difficile à identifier. Un soir, c'est un inconnu qui vient me voir. Il a la peau du nez entièrement enlevée au rasoir. Les fellaghas recherchaient son frère qui est mon agent de renseignement et ont ainsi laissé leur carte de visite.

Au milieu de nos déboires, bien sûr, nous réclamons de l'aide auprès du préfet et du sous-préfet. Mais nous devons subir la fureur du premier, qui ne nous pardonne pas de troubler le calme de son département, et nous en rend responsable.

Nous voudrions tellement voir arriver des troupes ! On nous annonce déjà une bonne nouvelle : la création des S.A.S. Et c'est ainsi que nous voyons arriver cinq officiers, dont notre camarade de promotion Jeanson, qui viennent prendre chacun la responsabilité d'un douar de la CM.

Un jour, c'est la joie : nous voyons arriver le 8<sup>ème</sup> RIM mais hélas ! il ne fait que passer et très vite rejoint le Maroc. Quelques temps après c'est le tour du 11<sup>ème</sup> RIM. Nous lui demandons de faire une opération par surprise dans le douar Djebala, dont le prétexte sera le ramassage des armes de chasse, ce qui nous permettra de montrer notre force !

C'est ainsi que le 7 novembre a lieu l'opération dite du Djebel Zakri, une opération de police dont on se souviendra ! Dès l'aube, nous



▶ allons nous heurter à une bande estimée à quatre cents fellaghas. En fin de journée, plus d'une centaine seront au tapis, mais de notre côté, nous aurons plusieurs dizaines de morts. Le PC de l'opération était situé en balcon au dessus de la zone des combats et, à la jumelle, on arrivait à suivre le détail de l'accrochage. C'était saisissant ! Le sous-préfet de Tlemcen, commandant civil et militaire, était représenté au PC par son adjoint, un jeune énarque, costume trois pièces, qui, sortant de sa poche un énorme colt 45, hurlait en voyant nos gars se faire descendre : *"Mais il faut faire quelque chose !"* Et le chef d'état-major, excédé : *"Vas-y donc, petit con, comme ça on pourra travailler !"* L'ambiance était survoltée... tandis que nos artilleurs sénégalais, appelés en renfort, faisaient tomber leurs premiers coups entre le PC et l'arrière de nos troupes !

Après cette opération, nous pensons que le préfet d'Oran prendra

enfin au sérieux la situation de notre secteur... Il n'en est rien : il décrète qu'il n'y a plus de rebelles ; qu'après le coup qu'on leur a porté ils ne pourront plus s'en remettre... C'est vraiment exaspérant, mais, pour des raisons qui nous échappent, notre guerre n'existe pas. Jamais un mot dans la presse sur ce qui se passe chez nous. La seule guerre avouée en Algérie se trouve dans le Constantinien ! À Oran même, la masse ignore ce que nous endurons...

Le préfet va aller même beaucoup plus loin, il décrète : *"Le pays indigné se soulève contre la rébellion... Je viendrai le ... novembre à ... heures pour armer la population"* ! Nous sommes consternés. L'administrateur chef de la CM a beau protester, dire que c'est tout à fait hors de propos, rien n'y fait. Il nous faut établir d'urgence des listes de volontaires acceptant de recevoir un fusil. Curieusement, les hommes, d'abord réticents, acceptent ensuite assez facile-

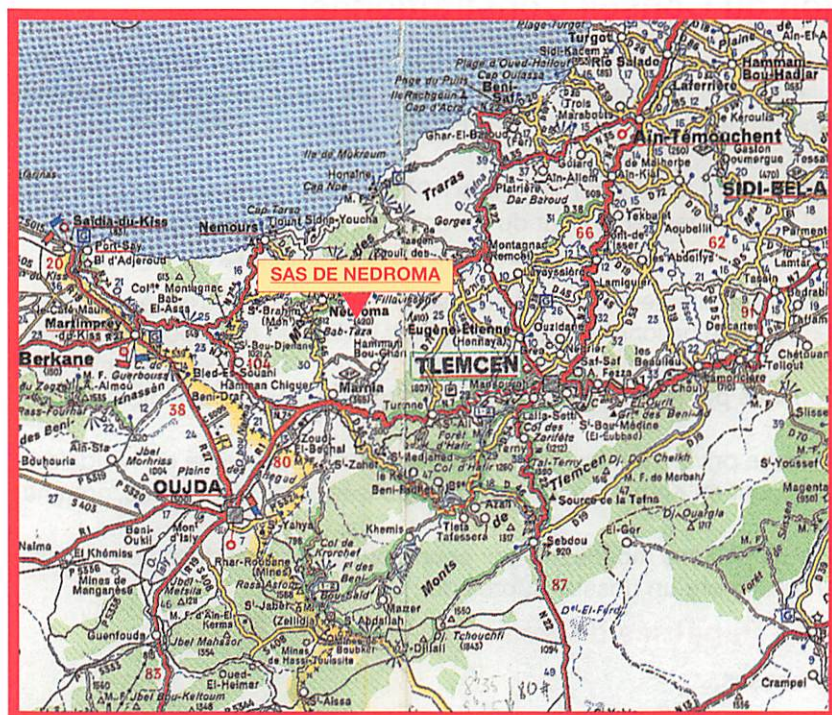
ment. Cela sent le coup fourré ! mais au jour et à l'heure dits, Monsieur le Préfet d'Oran est là pour présider la distribution de deux cents fusils modèle 7/15.

Nos volontaires sont repartis chez eux où ils doivent se regrouper par douar. Le temps passe, sans incident notoire et, quand je vais les voir, ils affichent un moral excellent. Cependant, une nuit, un de nos agents de renseignement vient me voir : *"Il faut retirer les fusils... Je ne puis en dire plus..."* Le lendemain ordre est transmis que tous viennent au prochain souk (marché) à Nedroma, avec fusils et cartouches pour vérification avant un échange contre des armes plus modernes.

Le jour de marché, je retrouve bien des "volontaires", mais sans armes ; ils ont été désarmés par les fellas dans la nuit, sans qu'un coup de feu ait été tiré ! C'est vraiment la honte ! Ces fusils servaient bien à protéger les rebelles car, de nuit, nous ne pouvions aller sans danger là où étaient ces armes et, maintenant, même si ce ne sont que des 7/15 démodés, c'est toujours autant pour la rébellion... Bravo et merci la France ! *"Qu'est-ce que vous avez fait ?"* me demande par téléphone un des adjoints du préfet... Là, je me déchaîne ! Mais je doute qu'il ait transmis ensuite mon message à son patron.

Entre temps, nous avons vu arriver la harka du Sud-Oranais avec à sa tête le Capitaine Barba (il sera rendu célèbre, plus tard, comme Contrôleur Général, par son rapport sur l'affaire Luçhaire) qui vient des grands horizons du Sud et est peu adaptée à nos djebels. Au cours d'une réunion mémorable, le préfet ne veut pas qu'elle ait des fusils-mitrailleurs, "pour ne pas l'alourdir", car la mobilité doit être sa plus grande qualité ! *"Mais"* proteste le Capitaine Bar-

#### Localisation S.A.S. de Nedroma



Extraits Carte Michelin N° 172

► ba, "le FM est l'arme de base du fantassin !" - "Vous avez sans doute raison, car moi, vous savez, dans l'armée, je n'ai jamais été que 2<sup>ème</sup> Classe et Lieutenant-Colonel !" Et la Harka finira par avoir ses FM... Nous recevons aussi une section de rappelés qui sera installée dans le bâtiment de la Commune. Son chef, le Sous-Lieutenant Barbe, un Pied-Noir de Beni-Saf, sera victime, à bord de sa voiture personnelle, d'un embuscade sur la route de Nemours et son corps ne sera jamais retrouvé.

L'adversaire est toujours plus présent. Ce sont maintenant des fermes qui sont attaquées, comme la ferme Inesta, où les colons et leurs familles sont tués sans pitié. Nos routes sont bordées de poteaux télégraphiques abattus, des pistes sont coupées en "touches de piano" et nous payons de ouvriers qui rebouchent les trous dans la journée avant de les refaire dans la nuit sous la menace des rebelles.

Bientôt, nous découvrons que nos adversaires sont renseignés à l'intérieur de la CM par notre interprète Baghdadi, un garçon fin et dévoué, dont le seul défaut est d'habiter avec sa famille nombreuse en pleine ville arabe... Les menaces des rebelles ont pesé trop lourd, et le voici maintenant qui s'accroche à nous en pleurant, au moment où il est emmené par la PJ !

À la fin de l'année 1955, c'est le 21<sup>ème</sup> RTA qui s'installe avec ses bataillons sur notre zone, son PC étant à Nedroma. Ce régiment, qui rentre d'Indochine, est composé de Musulmans du Constantinois auxquels on avait promis une affectation auprès de chez eux...

C'est-à-dire quel est leur état d'esprit ! Ayant reçu les doléances de certains officiers subalternes qui me disaient ne pas dormir la nuit, dans la crainte du pire, je n'avais pu m'empêcher de m'en ouvrir au Colonel N., commandant le 21<sup>ème</sup> RTA qui voyait bien les choses.

Par contre, le Chef de bataillon N. avait pris cela très mal. Tirant sur le magnifique chèche blanc qu'il portait autour du cou, il exigeait de moi le nom de ces officiers défaitistes, alors que, disait-il : "le tirailleur est le meilleurs soldat du monde et que la situation est bien en main" ! Par la suite, ce sera la désertion d'une compagnie avec armes et bagages à Sebabna, après l'assassinat de l'encadrement européen... Pouvait-on l'empêcher ? Je ne sais pas, mais j'aurais peut-être sauvé la vie à quelques camarades en les trahissant...

Quand, muté au Maroc, je quitterai cette région, j'aurai la joie de croiser, en gare de Marnia, le 5<sup>ème</sup> RET en route pour Nedroma. Très vite, ce régiment prendra la température du lieu, en perdant notamment un de ses officiers, le Capitaine Cosette... ■

*Benoît de la Barre de Nanteuil  
Décédé*

## Décision du Conseil Constitutionnel

Le Conseil Constitutionnel a statué dans un communiqué du 4 février 2011 que la perception des allocations et rentes au bénéfice des anciens membres des formations supplétives pendant la guerre d'Algérie et leurs familles et s'étant installés en France et autres pays de l'Union Européenne n'était pas soumise à la condition de nationalité française.

Par contre, la condition de résidence avant la date du 1<sup>er</sup> janvier 1973 est maintenue ce qui tient à la nature des allocations dont l'objet est de compenser le coût du déracinement et de réinstallation.

Cette abrogation est immédiate et doit être appliquée à toutes les instances en cours.

J'étais un des seuls à dire que la moitié seulement des "Harkis" (sens général) ayant trouvé refuge en France après 1962 avaient opté en 1962 pour la nationalité française. C'était le cas des quelques moghaznis que j'avais pu faire passer en France à ce moment : ils étaient passés comme "travailleurs immigrés". Installés dans des milieux hostiles dominés par le FLN, ils s'étaient bien gardés de révéler leurs services à notre pays.

En révélant leur qualité de Harkis ils se privaient aussi du droit de retourner en Algérie où résidaient leurs parents. Ces derniers, particulièrement en Kabylie, auraient été dépossédés de leurs terres, comme "parents de traîtres", par des cousins...

Que nos camarades préviennent leurs anciens moghaznis qui pourraient se trouver dans cette situation. Qu'ils les aident à déposer éventuellement un dossier auprès du :

**Service Central des Rapatriés d'Agen - 49916 Agen Cedex 9**

Bien entendu, l'État fera durer les choses...



## Bibliographie

- **Par le cœur et par la raison**

de Jean-Pierre Sénat

Éditions L'Harmattan - 5/7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris - 32 euros

- **Des Miages au Djebel**

de notre camarade Claude Grandjacques

Disponible à l'Association : 25 euros

(une partie du prix est reversée à l'association).

- **Commissaire de Police en Algérie (1952-1962°**

de Roger Le Doussal

Témoignage étayé d'un travail approfondi dans les archives ; éclaire sur un aspect essentiel de la Guerre d'Algérie, le terrorisme de tous bords, auquel un Commissaire de Police a été confronté.

Riveneuve Editions - 75 rue de Gergovie - 75014 Paris - www.riveneuve.com - 30 euros

- **Képi Bleu dans les Aurès**

de Jean-Pierre Eyméoud

Éditions Muller - 25 rue des Bas

92600, Asnières - tél. 01 46 88 09 79

- **Servir**

du Colonel Henry d'Humières

Il y est beaucoup question des S.A.S.

Éditions Lettres du Monde

142 Fg Saint-Antoine 75012 Paris

30 euros + 5 euros de port.

- **La Guerre d'Algérie en trente cinq questions**

de Jean Monneret

(livre envoyé avec dédicace et prix d'auteur)

Éditions L'Harmattan 2008 - 16 euros.

- **La vie d'un Peuple mort**

par un Chef de SAS en Grande Kabylie

Disponible au Siège de l'Association - 12 euros

### Pour n'oublier aucun des disparus d'Algérie

À l'initiative du Cercle Algérieniste du Poitou a été inaugurée au Cimetière de La Cueilie sur la stèle édifée dès 1987 une plaque qui porte l'inscription suivante :

*"Aux victimes civiles et militaires enlevées durant la guerre d'Algérie, surtout après le 19 mars 1962, en violation des accords d'Évian, déclarées disparues et sans sépulture"*

Jean Le Merre, dont le frère François, Officier des Affaires Algériennes a disparu le 24 mars 1962, avec M. Joseph Belda, dont le père agriculteur a été enlevé le 13 septembre 1962, ont posé cette plaque.

À l'approche du cinquantième anniversaire de l'abandon de l'Algérie il est bon que les milliers de civils et militaires disparus faute d'avoir été protégés par les autorités françaises ne soient pas oubliés.



Lt François Le Merre  
Chef de la SAS  
de Inkermann  
disparu le 24 avril 62

Condensé d'un article paru dans la presse locale du Poitou en novembre 2010 communiqué par M. Jean Le Merre, membre de l'association.

### Raconté par un Camarade Sous-Lieutenant

Une SAS en Grande Kabylie. Le maghzen était composé moitié de Kabyles et moitié d'Arabes (ou arabophone !). Après le cessez-le feu de mars 1962 la SAS avait été repliée sur Teffeschoun, non loin d'Alger.

Un matin, le Moqadem kabyle se présente au Sous-Lieutenant et lui demande de l'accompagner au dehors. Dehors, la moitié kabyle du maghzen est alignée et présente les armes !

Le mokadem lui dit : "Viens, mon Lieutenant, dans le bureau, je vais t'expliquer".

En tête à tête il dit : "Nous avons reçu l'ordre du FLN de te tuer et de partir avec nos armes. Nous ne pouvons faire cela mais nous partons en laissant nos armes. Nous avons voulu te remercier et te rendre les honneurs".

Ils sont partis.

Nous n'avons traité aucun dossiers de moghaznis de cette SAS ce qui est très mauvais signe quant au sort de ces derniers.



*Dessin de Maurice Vittoz*

*On m'a raconté qu'un Officier SAS pilote amateur, avait amené son avion personnel,  
non prévu par le règlement...  
Il avait été prié d'aller exercer ses talents aéronautiques ailleurs...  
Qui pourrait nous donner des précisions sur cette histoire ?*